



Association
Vaudoise
de Bowling

Association Vaudoise de Bowling

Santiago Valladares
tresorier@bowlingvd.ch

PRIX DES LICENCES / SAISON

	<i>Part SB</i>	<i>Part AVB</i>
Juniors U13 : Lorsque le junior fête son 8ème à son 12ème anniversaire pendant la saison	00.-	00.-
Juniors U17 : Lorsque le junior fête son 13ème à son 16ème anniversaire pendant la saison	25.-	10.-
Juniors U21 : Lorsque le junior fête son 17ème à son 20ème anniversaire pendant la saison.	50.-	10.-
La saison au cours de laquelle le junior fête son 20^{ème} anniversaire est sa dernière saison en tant que Junior.		
Actifs :	150.-	30.-
Séniors : 65 ans révolus au 30 juin	75.-	30.-
Licence vaudoise		30.--

Pour tous nouveaux licenciés n'ayant jamais eu de licences auparavant, le prix de la licence SB est divisé par deux la première année. N'oubliez pas de remplir le formulaire Nouvelle demande de licence disponible sur notre site Internet : www.bowlingvd.ch

Pour les membres actifs SB la licence vaudoise est à 50%.

COMMANDE DES LICENCES

La commande est à effectuer au plus tard pour le 15 juin de l'année en cours.

Pour les clubs, la commande de licence est effectuée avec le fichier qui vous a été envoyé. Les données des membres seront à mettre à jour par vos soins.

Pour les licences individuelles, la commande de licence avec les coordonnées mises à jour doit être confirmée par email au responsable des mutations.

Les commandes de licences et demande de nouvelles licences sont à faire parvenir au responsable des mutations :

Par E-Mail : tresorier@bowlingvd.ch

PAIEMENT DES LICENCES

Le paiement des licences des clubs s'effectue sur facture QR au plus tard pour le 30 septembre 2025. Un décompte détaillé sera joint pour vérification.

Le paiement des licences individuelles est à effectuer lors de la commande à l'aide de la facture QR avant le 30 juin de l'année en cours. Ce paiement valide la commande de licence pour la saison suivante. La licence ne sera pas commandée auprès de SwissBowling tant que le paiement ne sera pas effectué.

Pour les nouvelles demandes de licences, le paiement est à effectuer lors de la commande de licence. Ce paiement **valide l'adhésion à l'AVB et confirme l'acceptation des statuts.**

Santiago Valladares
Tresorier AVB